

Candidat expert-comptable - Conseiller fiscal certifié (niveau 2)

RÉF | 8608

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Établir la comptabilité de divers clients;
- Conseiller en matière de tenue de comptabilité et méthode de gestion;
- Participer à la gestion d'un bureau comptable;
- S'insérer dans la vie professionnelle.

Programme

- **Cours professionnels :**

Programme - Niveau 2

Système informatique et processus digitaux en rapport avec activités de l'EC (expert-comptable) et du CF (conseiller fiscal) - 40h

Analyse et critique des comptes annuels - 62h

Comptes consolidés et législation y relative - 48h

Législation européenne et normes internationales en matière de comptabilité - IFRS - 48h

Contrôle interne - 62h

Contrôle externe - 76h

Gestion financière des entreprises et analyse du risque - 80h

Encadrement examen C - 4h

Il est possible d'accéder a cette formation en suivant et réussissant les trois premières années de la formation de "Candidat expert-comptable - conseiller fiscal certifié (niveau 1)"

[Programme \(1ère- 2ème et 3ème années\) - Niveau 1](#)

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

o **Pratique professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- [Convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un [délégué à la tutelle](#).

- Contrat de travail

- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme chef d'entreprise « Candidat stagiaire expert comptable – Conseiller fiscal certifié – Niveau 2 » homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce titre donne l'accès à la profession pour les métiers protégés et vous permet d'introduire un maximum de dispenses à l'examen d'admission de l'ITAA.

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 1 an OU 4 ans

Horaire

Début Septembre

Coût 325€ + environ 50€ pour l'achat éventuel d'ouvrages professionnels par an - Coût réduit Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

1 an de formation :

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes :

Soit, Diplôme Chef d'entreprise «Candidat stagiaire expert-comptable - Conseiller fiscal certifié - Niveau 1 »

Soit, avoir un diplôme reconnu par l'ITAA

4 ans de formation :

Il est possible d'accéder a cette formation en suivant et réussissant les trois premières années de la formation de "Candidat expert-comptable - conseiller fiscal certifié (niveau 1)" dont vous trouverez les conditions d'admission ci-après :

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes :

Soit, CESS

Soit, Examen d'admission

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

REMARQUES

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)

La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

[Suivez la vidéo d'un workshop relatif au métier.](#)

Organisme

efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>